

Le SYRTA appelle à renforcer la prévention dans les opérations sur matériaux amiantés

Les Professionnels du retrait de l'Amiante représentés par le SYRTA se félicitent des orientations prises par le ministère du travail à la suite de la campagne expérimentale de mesures en META menée sur des chantiers de désamiantage.

Comme souhaitait le faire constater le SYRTA, les résultats montrent que quels que soient les matériaux contenant de l'amiante, friables ou non, les retraits ou interventions sur matériaux amiantés sont très exposants. Ces résultats ne doivent pas remettre en cause l'activité des membres du SYRTA, spécialistes certifiés du secteur, mais conduire à



renforcer le cadre réglementaire pour éviter la négligence de certains acteurs plus épisodiques.

Ainsi, au vu des résultats, le SYRTA estime urgent d'inscrire dans le code du travail une obligation de repérage avant travaux pour les donneurs d'ordre. Dans les entreprises de désamiantage, il préconise l'interdiction de certaines techniques de retraits très émissives (tels les enlèvements à Très Haute Pression et Ultra Haute Pression).

Le SYRTA appelle aussi à renforcer les moyens de protection collective, notamment pour capter les émissions dangereuses à la source, afin de ne pas dépasser le seuil de 15 000 fibres/litre en zone de travail. Favorable à la systématisation de l'adduction d'air, le SYRTA souhaite en



revanche limiter l'utilisation des masques de ventilation assistée avec application d'un seuil d'alerte à 30%. Enfin, pour renforcer le contrôle des entreprises réalisant des opérations de désamiantage sans certification, le SYRTA recommande la création d'une base de données nationale qui recense les opérations de désamiantage et démolition.

CONTACT

SYRTA

31 rue du Rocher - 75008 Paris

Tél. 01 42 93 99 96

contact@syrtat.net - www.syrtat.net

XIV

TIA : leader italien du désamiantage au service de la France

Entreprise italienne de désamiantage créée en 1984, TIA (tecnologie industriali & ambientali spa) arrive en France il y a une dizaine d'années maintenant. Depuis, la société se voit confier de plus en plus de chantiers sur le territoire hexagonal.

TIA participe ainsi à de nombreux projets de désamiantage d'immeubles de grande hauteur, notamment. Son premier grand chantier français pour le compte de Bouygues Immobilier remonte à il y a 5 ans maintenant quand l'entreprise intègre la tête d'un groupement pour la partie



désamiantage des anciennes tours de la Défense d'Issy-les-Moulineaux. Une opération particulièrement complexe dans des délais très courts que TIA mène avec succès. Depuis les chantiers s'enchaînent. Cette année, par exemple, l'entreprise italienne interviendra sur la Tour Eiffel qui doit être démolie à la Défense.

Des collaborateurs aguerris, des compétences qui s'exportent

Au total, l'entreprise compte 150 collaborateurs, une maison mère à Milan et une filiale en France. A l'occasion, l'entreprise exporte aussi ses savoir-faire, en Suisse, à Malte ou en Afrique. Des savoir-faire qu'elle doit à l'expérience, à la connaissance et à la productivité de ses collaborateurs dont certains travaillent pour TIA depuis une dizaine d'années. En Italie, TIA est déjà passée à la vitesse supérieure et substitue désormais le fibro ciment par du photovoltaïque intégré.

En 2011, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 19 millions d'euros et attend une croissance pour 2012. Si elle travaille



surtout sur des chantiers de moyenne et grande taille, l'entreprise ne s'en impose pas moins comme un partenaire privilégié auprès de ses clients avec lesquels elle noue des relations sur le long terme !

CONTACT

TIA Tecnologia Industriali & Ambientali

• 7 rue du Marché St. Honoré

75001 Paris (F)

Tél. +33 (0)9 82524536

Fax +33 (0)9 82524546

• via Salomone 73, 20138 Milano (I)

Tél. +39 02.50.99.40.21

Fax +39 02.50.99.40.80

• info@tia.it - www.tia.it